

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023

Référence
202335

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	11

Date de la convocation
02/06/2023

Date d'affichage
02/06/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Blois
Le :

Et
Publication du :

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin à 19 heures 20, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Cécile MEUBLAT, 1^{ère} adjointe au Maire.

Présents : Mesdames France BEAUPRE, BEULAY Michelle, MAGOT Julie, Cécile MEUBLAT, Martine TOURNOIS et Messieurs Laurent CHANDIVERT, Bastien DESCLOUX, François-Michel GEST, SOLIER Etienne.

Absents excusés ayant donné procuration :
Charlène DIDE donne pouvoir à France BEAUPRÉ
Michel POTIEZ donne pouvoir à Martine TOURNOIS

Absents excusés : Jean-Marc MORETTI, Emilie MAUPETIT

Absent : Cyril GENOT

A été nommée secrétaire de séance : France BEAUPRÉ

2023 27 – Approbation du compte rendu de la séance du 15 mai 2023
Adopté à l'unanimité

2023 28 – Demande de subvention au titre du produit des amendes de police
Adopté à l'unanimité

2023 29 – Festillesime – demande de subvention
Adopté à l'unanimité

2023 30 – Festillesime - tarif
Adopté à l'unanimité

2023 31 – Convention de gestion du Cercle Scolaire de la Vallée Saint-Jean
Adopté à l'unanimité

2023 32 – Règlement intérieur du RPI pour l'année scolaire 2023-2024
Adopté à l'unanimité

2023 33 – Tarif des services périscolaires pour l'année scolaire 2023-2024
Adopté à l'unanimité

2023 34 – Décisions du Maire
Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie, le 9 juin 2023.

Fait à Villerbon le 12 juin 2023
Pour le Maire, empêché,
La 1^{ère} Adjointe au Maire
Cécile MEUBLAT



La secrétaire de séance,
France BEAUPRÉ

